Ruralia
Sciences sociales et mondes ruraux contemporains

02 | 1998
Varia

Approche spatiale des transformations de l'agriculture. Le Lot-et-Garonne sous l'effet de la réforme de la Politique agricole commune

Thèse de doctorat en géographie sous la direction Jean-Jacques Lagasquie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 10 juillet 1997, 264 f °, 39 cartes, 57 graphiques, 37 tableaux et 15 photographies (dont couleur), jury constitué de Jean-Paul Charrié (rapporteur), Guy Di Méo (rapporteur), Jean-Jacques Lagasquie, Ramon Laplana et Pierre Martinand.

Hélène Douence

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/ruralia/47
ISSN : 1777-5434

Éditeur
Association des ruralistes français

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 1998
ISSN : 1280-374X

Référence électronique
Hélène Douence, « Approche spatiale des transformations de l'agriculture. Le Lot-et-Garonne sous l'effet de la réforme de la Politique agricole commune », *Ruralia* [En ligne], 02 | 1998, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ruralia/47

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Approche spatiale des transformations de l’agriculture. Le Lot-et-Garonne sous l'effet de la réforme de la Politique agricole commune

Thèse de doctorat en géographie sous la direction Jean-Jacques Lagasquie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 10 juillet 1997, 264 f °, 39 cartes, 57 graphiques, 37 tableaux et 15 photographies (dont couleur), jury constitué de Jean-Paul Charrié (rapporteur), Guy Di Méo (rapporteur), Jean-Jacques Lagasquie, Ramon Laplana et Pierre Martinand.

Hélène Douence

1 Cette thèse de géographie, soutenue le 10 juillet 1997 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, répond à une demande du Cemagref (*Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement*) ; elle a été réalisée au sein de l'équipe « Agriculture et dynamique de l'espace rural » de Bordeaux.

Objectifs et méthodes

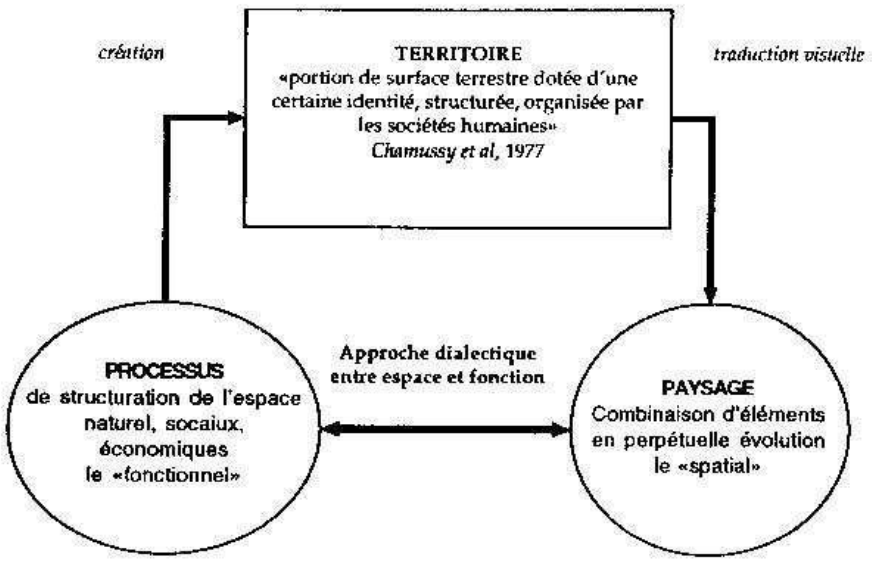
2 La première partie de ce travail pose clairement les objectifs et les méthodes utilisées afin d'étudier les transformations spatiales de l'agriculture avec un double objectif, à la fois théorique et concret.

3 Du point de vue concret, la réforme de la PAC, décidée en 1992, s'impose au milieu agricole comme une rupture par rapport à l'ancien système (réorientation économique par une maîtrise des productions, système d'aides directes, *etc.*), par des mécanismes nouveaux (concernant les céréales-oléo-protéagineux, l'élevage, la mise en place d'une

jachère et de mesures agri-environnementales, *etc.*). Cette politique, raisonnée à macro-échelle (l'Europe) mais qui s'applique à micro-échelle (l'exploitation), provoque, dans le monde agricole, un choc psychologique important. L'objectif est alors d'évaluer les changements fonctionnels des systèmes productifs agricoles et leurs conséquences spatiales dans ce contexte d'une politique publique. Le Lot-et-Garonne, département céréalier mais aux structures d'exploitation diversifiées et de type familial, sert de support pour la mise en place d'une méthodologie d'analyse.

4 D'un point de vue théorique, notre but est d'établir puis de formaliser la relation entre les formes d'organisation de l'espace et les processus qui les gouvernent, c'est-à-dire de vérifier s'il existe une dialectique entre le visible (le paysage) et l'invisible sous-jacent. Nous définissons les « changements fonctionnels » comme les modifications concernant l'activité productive d'un groupe social et les « conséquences spatiales » comme les traductions de ces activités dans l'organisation de l'espace.

Figure n°1 : Une problématique théorique



5 Un certain nombre d'hypothèses peuvent être formulées (voir figure n° 1) : L'espace est territorialisé par les sociétés qui en disposent, le paysage, en tant que signes visibles, permet d'aborder cet espace territorialisé ; le point de vue fonctionnel de l'activité agricole se définit comme un enchaînement de prise de décision des acteurs en fonction de contraintes et en vue d'un objectif de production ; il existe une relation entre le fonctionnel et le spatial.

6 Par nature, l'activité agricole présente une dimension spatiale importante (la parcelle est bien le support de la production), ce qui permet d'envisager une double approche spatiale et fonctionnelle pour cerner l'évolution de l'activité agricole. Mais à quelle échelle étudier les rapports fonctions/espace ? Le choix se porte sur une double approche, à l'échelle départementale et à un niveau local plus fin, celui de l'exploitation.

L'adaptabilité permanente de l'agriculture du département du Lot-et-Garonne

7 La deuxième partie aborde alors la question à l'échelle du département dans son ensemble. L'objectif est de situer la réforme de la PAC dans un contexte plus long, en mettant en évidence la capacité d'adaptation de ce département sur le long et le court terme. Deux points apparaissent importants : l'organisation spatiale avec la recherche de « zones structurellement homogènes » et l'évolution temporelle avec la recherche de « tendances lourdes ».

8 À cette échelle, l'analyse du fonctionnement des exploitations est masquée par le regroupement au niveau communal des données ; les informations statistiques utilisées proviennent de diverses enquêtes réalisées au niveau de l'exploitation : recensement général de l'agriculture (RGA), de la population (RGP) et des entreprises (ICO), des dossiers de demande d'aides compensatoires dans le cadre de la réforme de la PAC, *etc.* La commune, qui devient l'unité de base, est alors considérée comme un objet spatial de nature statistique. Quant au paysage, il résulte du traitement des données, c'est un paysage « virtuel » de cartes.

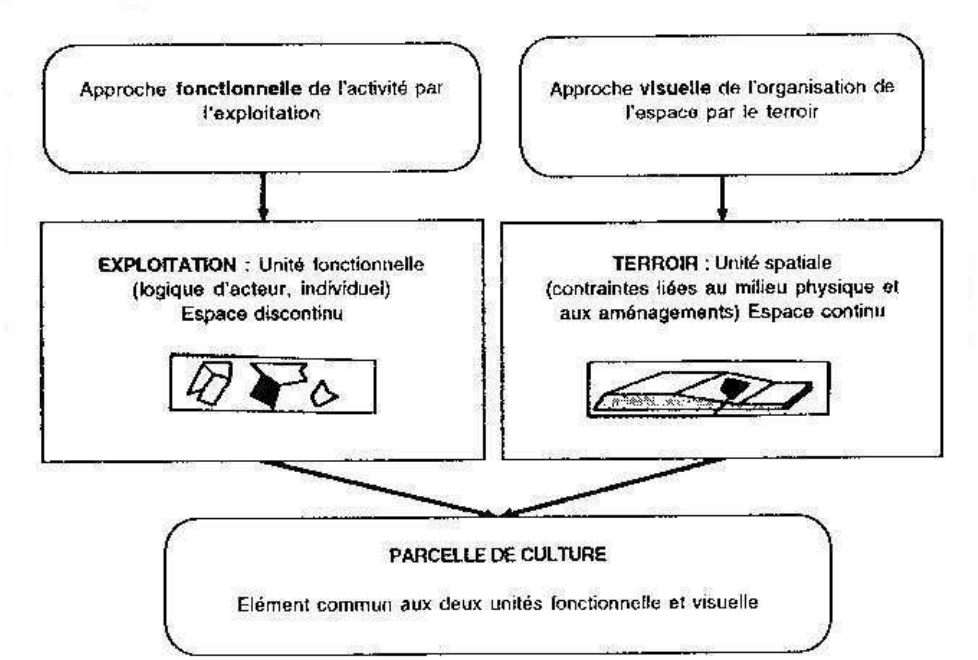
9 Les conclusions montrent que le Lot-et-Garonne témoigne sur le long terme d'une capacité d'adaptation qui se manifeste par l'intégration des conditions naturelles (types de terroirs, possibilités d'irrigation) et des compétences humaines (immigration, innovation). Le département conserve une agriculture familiale selon des systèmes d'exploitation diversifiés et de petite taille. Cependant, les tendances récentes manifestent d'une certaine spécialisation en grandes cultures avec l'apparition de grands domaines spécialisés : phénomène précédant la réforme de la PAC, il semble accentué par celle-ci.

Permanences et mutations des systèmes d'exploitation

10 La troisième partie s'attache à mettre en valeur les permanences et les mutations à l'échelle des systèmes d'exploitation. Notre but reste identique : il s'agit toujours de montrer que les systèmes d'exploitation témoignent d'une adaptabilité à long et court terme, se traduisant par des changements paysagers. Pour cela, nous choisissons une petite région, le Néracais, et nous y faisons un « zoom ».

11 Ce choix d'une échelle plus fine, implique un changement de méthode. Le paysage devient alors un outil d'appréhension des mutations, et prend une dimension concrète qu'il n'avait pas à l'échelle précédente. Cette phase d'analyse repose sur une enquête auprès des agriculteurs pour évaluer les conséquences de la PAC et pour déterminer les modifications qu'ils ont réalisées dans leurs systèmes d'exploitation. La typologie des mutations fonctionnelles aboutit à celle des pratiques agricoles qui sont le « révélateur » spatial des changements. C'est par l'étude du paysage que l'on va chercher à retrouver les « indicateurs spatiaux » de ces pratiques agricoles nouvelles. Notre hypothèse considère plus que jamais que les « mutations » paysagères peuvent être reliées aux adaptations fonctionnelles. La parcelle de culture devient l'individu de base de l'analyse (voir figure n ° 2).

Figure n°2 : La parcelle de culture comme objet commun

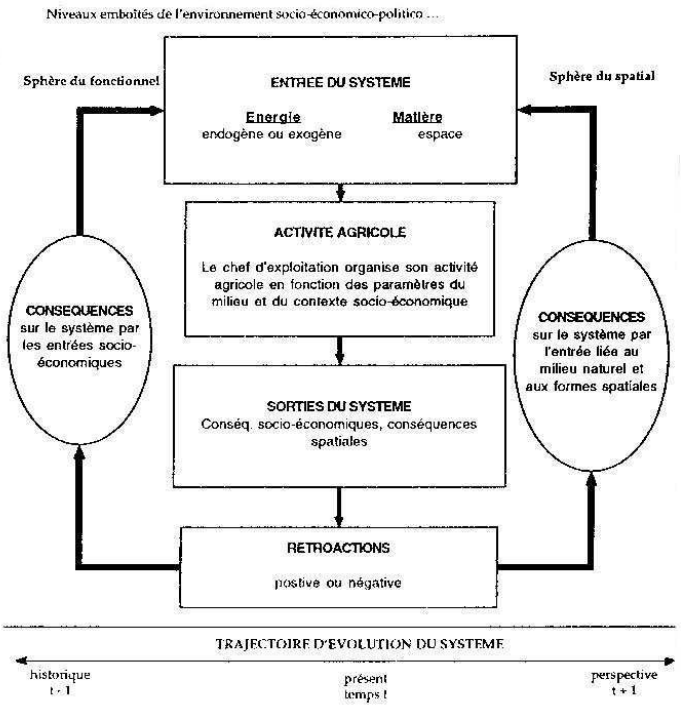


12 L'objectif de fond de cette thèse est de réaliser une modélisation de l'évolution des exploitations agricoles dans une démarche systémique. L'intérêt de notre analyse monographique est de déboucher sur une méthodologie reproductible, permettant la comparaison de différentes régions agricoles connaissant des évolutions diverses de leurs systèmes d'exploitation ; le recours à une formalisation s'impose alors. Face à la complexité de l'objet d'analyse, nous avons considéré qu'une approche systémique permettait d'envisager les multiples éléments qui le composent, sans en connaître toujours les caractéristiques précises. Le territoire présente les particularités d'un système conjuguant des phénomènes naturels et anthropiques.

13 La mise en relation des structures spatiales et des systèmes fonctionnels, dont les exploitations dépendent, introduit une dynamique dans l'analyse : cela permet de comprendre les jeux de forces en action et d'identifier alors les changements d'ordre « spatio-fonctionnel ». Le territoire est, par définition, en perpétuelle transformation.

14 Tout système a pour but de rester en équilibre, c'est-à-dire « se maintenir en vie », en influent sur les entrées et les sorties ; celles-ci relèvent des domaines « énergie » (social, économique) et « matière » (espace). Des phénomènes d'auto-régulation stricte peuvent alors permettre à l'exploitation de se maintenir dans une rétroaction négative. Mais, bien souvent, des sollicitations externes ou internes viennent perturber l'équilibre de l'exploitation, l'exploitant doit alors décider des nouvelles orientations de son système (voir figure n° 3).

Figure n°3 : Représentation théorique d'un système « spatio-fonctionnel »



Conclusion

15 Au total, le bilan des effets de la réforme de la Politique agricole commune reste mitigé. Malgré le contexte alarmiste dans lequel a débuté la PAC et qui a incité les agriculteurs à un comportement attentiste, la nouvelle PAC ne nous paraît pas être une rupture brusque et soudaine. Comme il est difficile de déterminer ce qui découle de la responsabilité directe des mesures de la réforme ou d'une évolution plus générale du territoire, c'est par une analyse sur le long terme et la constatation d'une adaptation constante de l'agriculture lot-et-garonnaise que nous répondons à la question de départ. Du fait de la diversité des situations individuelles, les possibilités d'adaptation sont nombreuses et les exploitants savent jouer avec ces réalités. Il faut citer cependant une tendance qui semble s'accentuer avec la PAC concernant un développement important de systèmes simplifiés orientés vers les grandes cultures. Des modifications spatiales découlent de l'adaptation des exploitations : « aubaine » de la jachère, émiettement du paysage, agrandissement de certaines exploitations et morcellement de celles-ci, segmentation de l'espace, *etc.*

16 Pour faire le point sur l'apport méthodologique de la démarche, deux observations sont à noter. S'il paraît difficile d'identifier les mutations de l'activité agricole en partant du seul constat des modifications du paysage, une approche articulant l'analyse des pratiques agricoles et de leur implication paysagère semble intéressante pour progresser dans ce domaine d'étude. Quant à l'analyse à deux niveaux d'échelle permettant à la fois une vision fine du fonctionnement des exploitations et une vision globale de l'activité agricole départementale, elle permet de valider à une échelle ce qui a été observé à l'autre échelle. Il en ressort la difficulté d'appréhender la dynamique d'un territoire, objet complexe par essence, mais aussi la richesse d'une vision dialectique, alliant analyse spatiale et approche fonctionnelle.

INDEX

Index chronologique : XXe siècle